

Pays de la Loire : des trophées pour valoriser les entreprises innovantes

Rédigé par Yannick SOURISSEAU - Le 14/10/2014 - 08:34 / modifié le 14/10/2014 - 12:17

Innovation, les acteurs de l'économie n'ont plus que ce mot à la bouche. Ce serait même selon eux, « la clé du développement du territoire ». Aussi pour inciter les entreprises à être plus créatives et plus inventives, ils récompensent celles qui investissent dans de nouveaux produits ou concept. C'est le cas depuis 6 ans, en Pays de la Loire, avec les « Trophées Territoires Innovation », dont la remise des prix départementaux avait lieu dernièrement à la maison de la Technopole d'Angers.



Les lauréat du département de Maine et Loire avec leurs trophées

Le ressort de l'économie est peut-être distendu, mais pas encore cassé. Tout au moins pas tant que les entreprises auront la capacité d'avancer et de créer. En un mot : « innover ». Elus locaux et responsables des chambres consulaires l'ont bien compris, puisqu'ils n'ont de cesse d'encourager les entreprises qui investissent dans l'avenir, considérant que cela devrait permettre l'émulation des autres.

D'autant plus stimulant « *qu'on a besoin en permanence de s'identifier à des gens qui réussissent* », soulignait Jean-Pierre Bernheim, le monsieur économie de l'agglomération d'Angers. « *Il est donc nécessaire de les accompagner et de les aider à grandir* ».

D'où l'idée d'aider et récompenser ceux qui ont su se distinguer par leur esprit d'entreprise et leur force créative pour inventer de nouveaux produits et de nouveaux concepts, avec un objectif : « *donner envie aux autres d'oser innover à leur tour* », comme le rappelait Eric Groud, le président de la CCI de Maine et Loire.

S'appuyant sur le Réseau de Développement de l'Innovation (RDI) lequel est constitué d'une soixantaine de structures d'accompagnement des entreprises dans le domaine du développement économique et de l'innovation l'agence de presse API et le CCO (Centre de communication de l'Ouest) de Nantes ont lancé les Trophées Territoire Innovation en Pays de la Loire. Pour la première fois, ces trophées sont organisés au niveau des cinq départements de la région des Pays de la Loire, les lauréats départementaux concourant ensuite pour le prix régional.

« *L'originalité de la démarche consiste à faire remonter de belles histoires d'entreprises qui bénéficient ou qui ont*

bénéficié d'un soutien du RDI dans leur démarche innovante ou primo-innovante », soulignait Éric Varin, le représentant du CCO de Nantes. « Cette année nous avons eu 750 candidats potentiels sur les cinq départements. Ce sont les experts du réseau économique de la région qui nous ont remonté les profils des entreprises susceptibles d'être lauréats ».

Pour les entreprises, « l'innovation génère du business », poursuit Éric Varin. D'où leur intérêt pour ces trophées qui, même s'ils n'apportent pas d'argent sonnante et trébuchante de la part des organisateurs, est « surtout une marque de reconnaissance et l'occasion d'étoffer son réseau professionnel. Ça permet de se mesurer à d'autres entreprises plus importantes et implantées depuis plus longtemps que nous », soulignait Nicolas Doizon l'un des dirigeants de l'entreprise Soqrata de Saint Barthélémy d'Anjou, lauréat départemental dans la catégorie « Numérique et services ».

Les lauréats se retrouveront le 4 décembre prochain à la Cité des Congrès de Nantes, dans le cadre de la journée de l'innovation, pour la remise des prix régionaux.

Les lauréats du département de Maine et Loire

- **Catégorie Industrie : FIXATOR**, une entreprise de Saint Barthélémy d'Anjou, spécialisée dans la fabrication de matériel de levage de personnes pour un système facilitant la maintenance des éoliennes.

- **Catégorie Numérique et services : SOQRATE**, une entreprise de Saint Barthélémy d'Anjou spécialisée dans l'édition de logiciels et intégrateurs de services pour les notaires et acteurs de la transmission d'entreprise.

- **Catégorie Agriculture, alimentation et santé : BROTHIER**, une société de Nanterre (32) dont le centre de recherche et développement est implanté à Fontevraud l'Abbaye, pour la fabrication de produits de cicatrisation à base d'algues.

- **Catégorie Environnement, RSE et ESS : INNORTEX**, une entreprise de Saint Barthélémy d'Anjou spécialisée dans le recyclage de mousses et textiles issus de l'ameublement.

- **Catégorie Design, architecture et économie créative : CONCRETE by LCDA**, une entreprise de Montreuil Juigné, spécialisée dans la fabrication de panneaux en béton fibré pour l'agencement et le mobilier contemporain.

- **Catégorie Jeune entreprise et projet émergent : FACTORYZ**, une société de Murs-Erigné spécialisée dans l'édition d'une solution de partage de ressources dans l'industrie

LES TAGS : [économie](#), [entreprises](#), [innovation](#), [Maine-et-Loire](#), [Pays de la Loire](#), [récompenses](#), [Trophées](#)

Yannick SOURISSEAU



Directeur publication Angers Mag et Angers Mag Info Journaliste web suivant plus particulièrement... [En savoir plus sur cet auteur](#)



Source :
<http://www.angersmag.info>